

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Commune de SAINT-EUGENE

# Plan Local d'Urbanisme

## ORIENTATIONS d'AMENAGEMENT et de PROGRAMMATION

Document n°3

“Vu pour être annexé à la  
délibération du Conseil  
communautaire du  
25 septembre 2017

approuvant le  
Plan Local d'Urbanisme”

Cachet et  
Signature du Président de la  
Communauté  
d'Agglomération de la Région  
de Château-Thierry



**GEOGRAM sarl**

16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS

Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80

bureau.etudes@geogram.fr

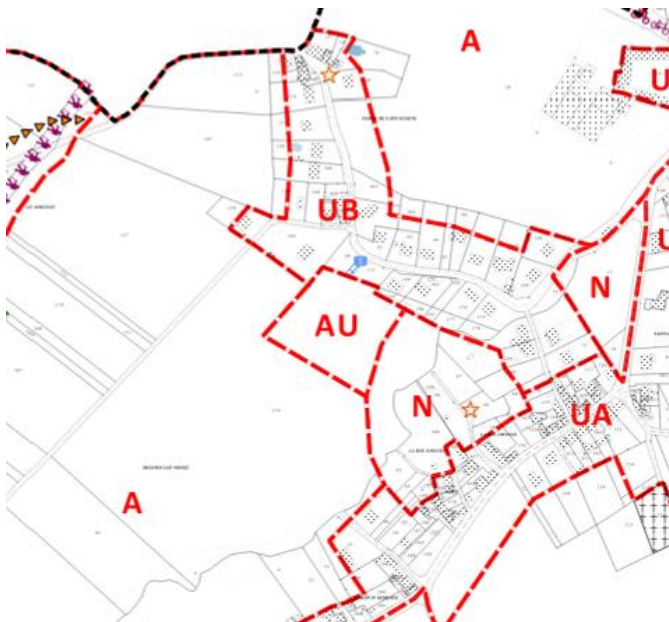
## PRÉAMBULE

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) doivent respecter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et peuvent comprendre des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements. La partie programmation reste quant à elle facultative.

Toutefois, la thématique des déplacements doux a été omniprésente lors des réflexions communales. Celles-ci seront retranscrites au travers de l'Orientations d'Aménagement et de Programmation de la zone d'habitat « Sous les vignes », unique zone d'extension retenue par le présent PLU.

Les principes d'aménagement de cette zone sont présentés dans ce document.

**Bien que la représentation graphique de ces orientations ne soit qu'indicative, les schémas d'aménagement ne devront pas être remis en cause lors des opérations de constructions.**



Proposition d'aménagement et de desserte de la zone AU « Sous les vignes »

## Bilan urbanistique du projet

Superficie de la zone AU	7 600 m <sup>2</sup>
Capacité d'accueil de la zone :	12 logements - soit 27 habitants <sup>1</sup>
20% de logements sociaux	3 logements sociaux

## Aménagement

Cette zone se situe à l'Ouest du bourg, à l'arrière de constructions existantes, orientées vers la Rue du Mousset. Elle vise l'accueil de nouvelles constructions à vocation d'habitat, dans le prolongement de la zone villageoise actuelle, bénéficiant de la proximité des réseaux : trame viaire, eau potable, électricité.

L'aménagement de la zone comprendra 20% de logements sociaux, soit 2 à 3 logements, comme le recommande le SCoT du PETR – UCCSA.

## Déplacements

La desserte de la zone est envisagée en sens unique, défini depuis et vers la Rue du Mousset au Nord. Cette desserte devra être entièrement réalisée ; la municipalité dispose d'une réserve foncière qui permettra un des deux accès nécessaires. Le second accès programmé est affiché en emplacement réservé, pour assurer son inconstructibilité.

Cette voirie permettra de désenclaver le secteur et d'y faciliter les circulations, en proposant un bouclage. Ainsi relier au bourg, l'aménagement pourra être réalisé de part et d'autre d'une voirie centrale. Un sens de circulation devra être envisagé compte tenu des possibilités de débouché.

La zone AU sera également reliée au réseau de sentes de promenades traversant le territoire. Des passerelles au-dessus du ru du Mousset seront réalisées pour rejoindre le village, en sécurité.

## Traitement paysager et espaces publics

Le projet s'intégrera dans son environnement grâce aux constructions existantes en limite nord et l'aménagement d'un parc en limite sud, au niveau où l'aléa de retrait / gonflement d'argiles est important.

<sup>1</sup> Respect des règles de densité du SCOT : 13 à 17 logements à l'hectare.

Taille moyenne des ménages estimée: 2,24 personnes par foyer, en considérant la poursuite du phénomène de desserrement des ménages.





## Découverte du patrimoine local

Dans le cadre de l'élaboration du PLU de SAINT-EUGÈNE, la municipalité a fixé comme priorité la mise en valeur de son patrimoine. Dans cette démarche, plusieurs outils sont utilisés :

- L'application de dispositions règlementaires spécifiques à chacune des zones du PLU, avec notamment la création d'un secteur UAp à caractère patrimonial ;
- L'identification d'éléments patrimoniaux au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme (lavoirs, four à pain et fontaine aux enchères) ;
- La mise en œuvre d'itinéraires de promenades pour découvrir ces différents éléments patrimoniaux et de paysage.

La municipalité souhaite permettre à ses habitants de découvrir le patrimoine local mais également se déplacer en sécurité au sein même du village et de ses abords.

Les chemins inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées sont déjà protégés juridiquement et permettent de relier Connigis et Condé-en-Brie à l'Est et Courboin à Nesles-la-Montagne à l'Ouest du territoire.

Un parcours cyclable est également proposé au niveau de la départementale 4 – Route de Condé.

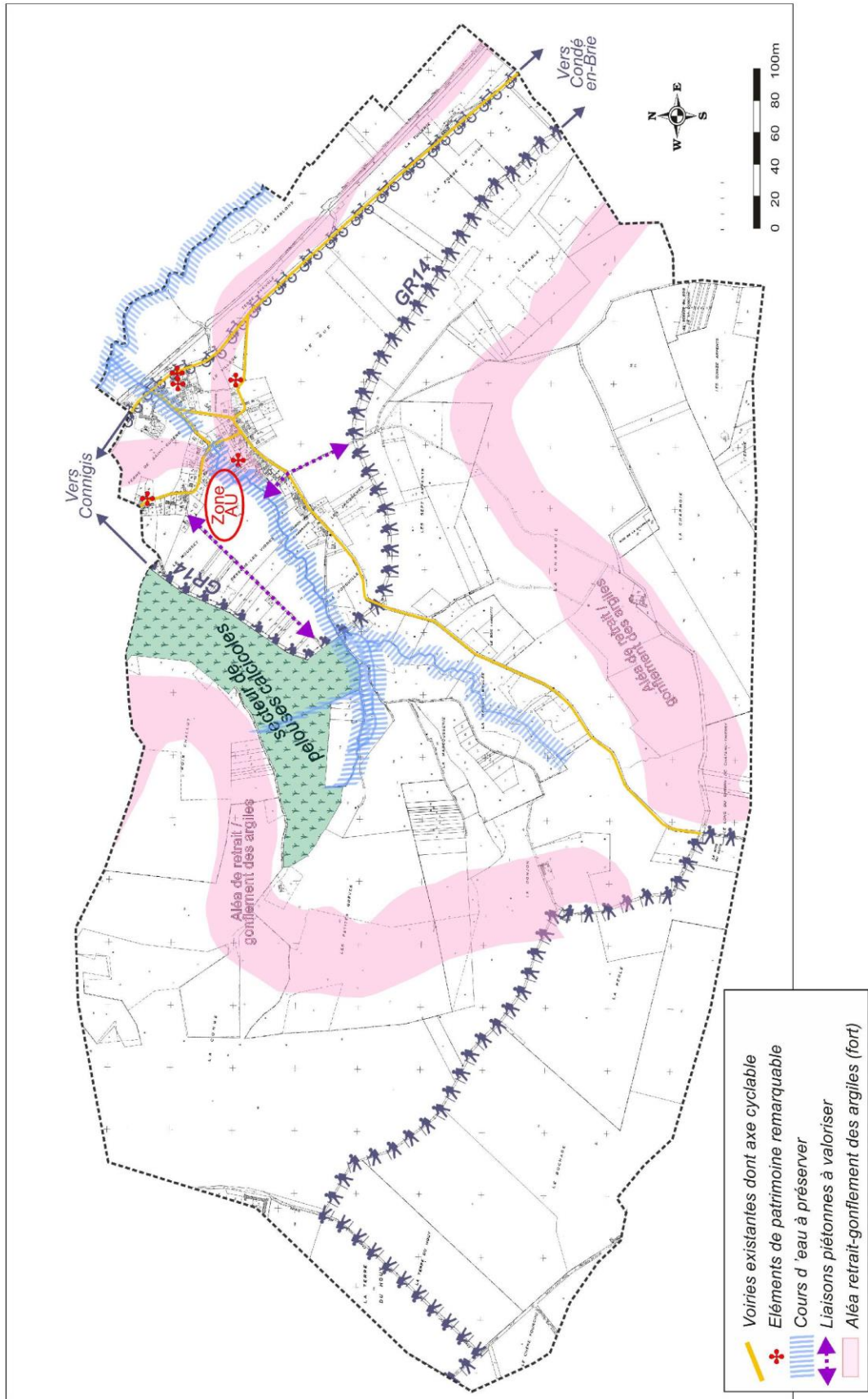
En complément, des liaisons piétonnes sont identifiées pour relier le chemin de la Dhuis. Ce chemin accompagne l'aqueduc sur toute la traverse de SAINT-EUGÈNE. Ces futures liaisons se fondent sur des chemins agricoles : Chemin rural dit de la Goberge et de la Rue du Fond qui se prolonge en chemin rural dit de Dessous Les Vignes.


Ils permettront ainsi de rejoindre les pelouses calcicoles identifiées au pied du coteau boisé d'une part et permettront aux randonneurs de visiter le village de SAINT-EUGÈNE et de découvrir ses lavoirs, son ancien four à pain, et la fontaine aux enchères.

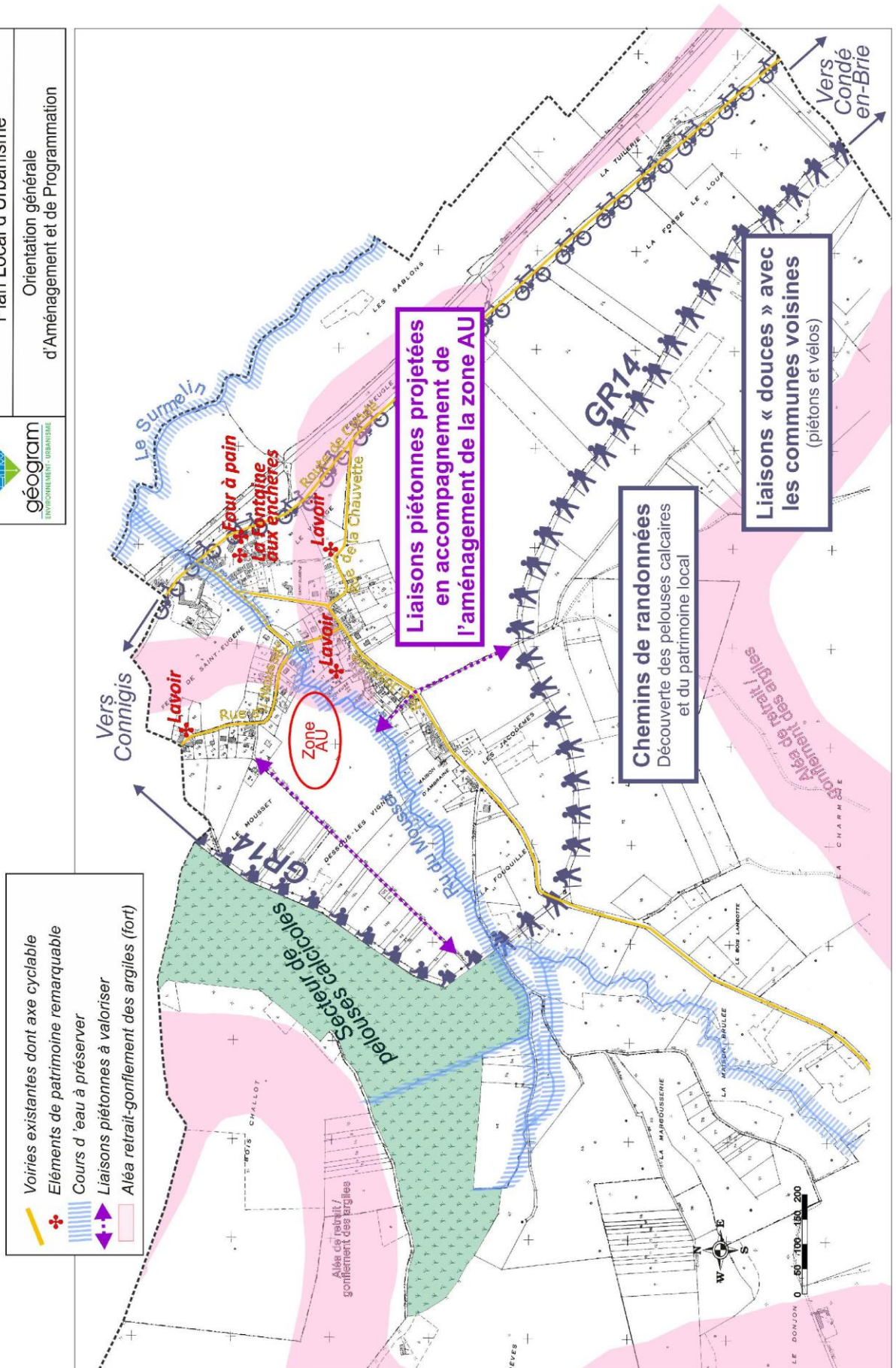
Le village est traversé par le Ru du Mousset qui constitue une barrière naturelle aux déplacements. Des passerelles sont envisagées pour franchir cet obstacle et faciliter sa traverse :

- Une passerelle est prévue pour relier l'ancien corps de ferme réhabilité en logements locatifs, au centre bourg ;
- Un autre pont est envisagé au Sud pour permettre une liaison entre le futur quartier (zone AU) et le bourg, via la rue Joyeuse.

Ces multiples liaisons douces contribueront à l'intégration urbaine des constructions à venir mais aussi à l'intégration sociale des futurs Saint-Eugenois tout en assurant le cheminement des engins agricoles.



	Commune de Saint-Eugène (02)
	Plan Local d'Urbanisme
Orientation générale d'Aménagement et de Programmation	





## Préservation de l'environnement

D'une façon générale, la zone « Sous les vignes » ainsi que l'ensemble de la commune pourront tenir compte des recommandations suivantes :

### **Inscription dans la transition énergétique**

- La sensibilisation des habitants pourra se faire au niveau de la sobriété énergétique : notamment pour les réductions de consommations d'eau, d'électricité et de chaleur.
- L'incitation à la réhabilitation des logements via les aides disponibles pour les propriétaires permettra par ailleurs de renforcer l'efficacité énergétique afin de réduire la précarité des ménages tout en accueillant de nouveaux habitants sans consommer d'espaces supplémentaires.
- Les dispositifs individuels de production d'énergies renouvelables (notamment solaires photovoltaïque et thermique) et d'autoconsommation seront favorisés afin de tendre vers un équilibre entre productions et consommations d'énergie non carbonées sur le bassin de vie.

### **Prévention des risques**

Afin de prévenir les risques de ruissellement et de coulées de boue auxquels la commune est soumise, il est recommandé :

- De planter des haies aux pieds des parcelles de vignes et du côté des propriétaires des vignes,
- De développer les noues végétalisées qui faciliteront l'infiltration à la parcelle,
- D'aménager des parkings perméables,
- De développer des toitures et des façades végétalisées ainsi que des systèmes de récupération des eaux de pluie.

### **Préservation de la biodiversité**

En plus des mesures précédentes, les propriétaires concernés pourront être sensibilisés à la préservation :

- des boisements (le Bois Challot, le Bois du Bucq, le **Bois fragmenté de la Charmoie et le réservoir fragmenté de la Richée**, le corridor fragmenté au niveau de la voie communale n°6 vers Courboin), surtout les **bois de versants et de ravins** (du Bois de la Jute au Bois des Quenaux et des Fortes Terres au Bois de la Goberge),
- des **pelouses calcicoles** (en priorité la **zone de la Fontaine Blanche sur près de 16 ha, soit une des principales pelouses du Sud de l'Aisne** et le corridor qui la relie à Condé-en-Brie, mais également à l'Est et au Nord du cimetière, le long du chemin rural de la Goberge),
- des éléments bocagers (notamment le corridor au niveau du Mousset et **la fragmentation au niveau de la voie communale n°6 vers le bois Lambotte**),
- des tourbières, marais, mégaphorbiaies et prairies humides (le long du ru du Mousset et du Surmelin ainsi que le **réservoir dans le bois Challot**) ;
- les réservoirs, étangs et mares (au niveau de la Tuilerie et de la Charmois) ainsi que **les espaces forestiers à amphibiens** (du Bois de la Goberge au Bois des Quenaux en passant par le Bois Lambot et Les Arpentinettes);
- et des cours d'eau (**ru du Mousset avec 2 obstacles à l'écoulement**, parcelle 72 et 78, ainsi que le Surmelin).



## Protection des zones humides

Constituent également un élément important du patrimoine : les zones humides inventoriées par la Communauté de Communes. Les travaux affectant le fonctionnement et les caractéristiques des zones humides sont interdits : remblaiement, création de plans d'eau, imperméabilisation des sols.

Sont seulement autorisées au niveau de ces zones humides :

- Les aménagements légers nécessaires à l'ouverture au public de ces milieux à condition que les aménagements soient conçus de manière à permettre un retour au site naturel ;
- Les travaux de restauration et de réhabilitation des zones humides visant une reconquête de leurs fonctions naturelles (expansion des crues) ;
- Les installations et ouvrages d'intérêt général liées à la sécurité, à la salubrité, aux réseaux d'utilité publique lorsque leur localisation répond à une nécessité technique impérative.

Les cheminements à réaliser en accompagnement du parc devront être réalisés en matériaux perméables.

**Inventaire des zones humides 4CB  
humides 4CB  
SAINT-EUGENE**  
Document de travail - 18/12/2015

- Légende**  
Typologie des Zones Humides
- 1. Mares
  - 2. Bordsures de plans d'eau
  - 3. Zone de marais
  - 4. Prairies humides et mégaphorbiaies
  - 5. Bois et fourrés marécageux
  - 6. Bois humides
  - 7. Zones cultivées, plantées
  - 8. Zones artificielles (jardins, bassins, ...)
  - Milieu Aquatique
  - Plans d'eau
- Fond de carte: Orthophotos® - ©IGN - 2010

**Table des zones humides**

Id	Type	Surface (m²)
4CB_02289_0005	6	66502
4CB_02677_0001	2	2238
4CB_02677_0002	5	15645
4CB_02677_0004	4	14418
4CB_02677_0005	5	7659
4CB_02677_0006	1	919
4CB_02677_0007	2	3687
4CB_02677_0008	2	2228
4CB_02677_0009	1	603
4CB_02677_0010	2	6289
4CB_02677_0011	0	7654



Service environnement  
Avril-septembre 2015  
A.Bouaud



**4CB\_02677\_0001**

Superficie (m<sup>2</sup>) : 1741

Toponyme	La Tuilerie
Habitat principal	22.12 Eaux mésotrophes
Habitats secondaires	37.1 COMMUNAUTES A REINE DES PRES ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal)
Remarque générale	Plan d'eau le long de la voie ferrée en contrebas de champs
Entrée(s) d'eau	Sources (Principal) ; Nappes (Secondaire)
Sorties d'eau	Canaux/Fossés (Principal)
Fonctions hydrologiques	Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étiage (Intérêt moyen)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt moyen) Régulation des nutriments (Intérêt faible)
Diagnostic hydrologique	Sensiblement dégradé
Espèces végétales	Mentha aquatica L. ; Mentha suaveolens Ehrh. ; Lycopus europaeus L. ; Pulicaria dysenterica (L.) Bernh. ; Epilobium hirsutum L. ; Salix alba L. ; Lythrum salicaria L. ; Juncus effusus L.
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt moyen)
Etat de conservation	Habitat partiellement dégradé
Activités dans la zone	Pas d'activité marquante (Principal)
Activités autour de la zone	Infrastructures linéaires (Principal) Culture (Principal)
Instruments de protection/classement	Protections diverses Intégré dans la trame verte et bleu
Statut foncier	Propriété privée
Atteintes	Extraction de matériaux (Impact moyen)
Menaces	Aggravation des atteintes
Niveau de menace	Faible
Fonctions majeures	Hydraulique
Valeurs majeures	Culturelle et paysagère
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014





4CB\_02677\_0002



Superficie (m<sup>2</sup>) : 12573  
Périmètre (m) : 959

100 m

4CB\_02677\_0002

Superficie (m<sup>2</sup>) : 12573

<b>Habitat principal</b>	53 Végétation de ceinture des bords des eaux
<b>Habitats secondaires</b>	53.13 Typhaies 44.92 Saussaies marécageuses 53.2 COMMUNAUTÉS A GRANDES LAICHES
<b>Remarque générale</b>	Fourré très humide le long de la voie ferrée
<b>Entrée(s) d'eau</b>	Canaux/Fossés (Principal)
<b>Sorties d'eau</b>	Canaux/Fossés (Principal)
<b>Fonctions hydrologiques</b>	Ralentissement du ruissellement, protection contre l'érosion (Intérêt moyen)
<b>Fonctions épuratrices</b>	Régulation des nutriments (Intérêt moyen) Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt faible)
<b>Diagnostic hydrologique</b>	Sensiblement dégradé
<b>Espèces végétales</b>	Typha latifolia L. ; Lythrum salicaria L. ; Calystegia sepium (L.) R.Br. ; Epilobium parviflorum Schreb. ; Galium palustre L. ; Equisetum palustre L. ; Salix alba L. ; Salix cinerea L. ; Carex acutiformis Ehrh. ; Epilobium hirsutum L. ; Symphytum officinale L. ; Solanum dulcamara L.
<b>Fonctions biologiques</b>	Corridor écologique (Intérêt fort) Stockage de carbone (Intérêt moyen)
<b>Etat de conservation</b>	Habitat non dégradé
<b>Activités dans la zone</b>	Pas d'activité marquante (Principal)
<b>Activités autour de la zone</b>	Culture (Principal) Infrastructures linéaires (Principal)
<b>Instruments de protection/classement</b>	Autres Aucun
<b>Statut foncier</b>	Propriété privée
<b>Atteintes</b>	Mise en culture, travaux du sol (Impact moyen) Fertilisation, amendement, emploi de phytosanitaires (Impact moyen)
<b>Menaces</b>	Aggravation des atteintes
<b>Niveau de menace</b>	Moyen
<b>Fonctions majeures</b>	Biologique ; Hydraulique
<b>Valeurs majeures</b>	Culturelle et paysagère
<b>Dernière mise à jour effectuée par</b>	Bouaud Antoine le 25/09/2014



20/08/2014



4CB\_02677\_0004

Superficie (m<sup>2</sup>) : 14418

Toponyme	La Fouquille
Habitat principal	37.2 PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal)
Remarque générale	Prairie pâturée en amont du village de Saint-Eugène
Entrée(s) d'eau	Nappes (Principal)
Sorties d'eau	Cours d'eau (Principal)
Fonctions hydrologiques	Régulation naturelle des crues (Intérêt fort) Ralentissement du ruissellement, protection contre l'érosion (Intérêt moyen)
Diagnostic hydrologique	Proche de l'équilibre naturel
Espèces végétales	Epilobium hirsutum L. Alnus glutinosa (L.) Gaertn. Rumex conglomeratus Murray Filipendula ulmaria (L.) Maxim. Scrophularia auriculata Loeffl. ex L. Humulus lupulus L.
Fonctions biologiques	Corridor écologique (Intérêt moyen)
Etat de conservation	Habitat non dégradé
Activités dans la zone	Pâturage (Principal)
Activités autour de la zone	Culture (Principal) Urbanisation (Secondaire)
Instruments de protection/classement	Protections diverses Intégré dans la trame verte et bleu
Statut foncier	Propriété privée
Atteintes	Suppression des haies, talus et bosquets (Impact faible)
Menaces	Aggravation des atteintes
Niveau de menace	Faible
Fonctions majeures	Hydraulique
Valeurs majeures	Économique Culturelle et paysagère
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014



20/08/2014



4CB\_02677\_0005

Superficie (m²) : 7659

Toponyme	La Fouquille
Habitat principal	44.33 Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à eaux lentes
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal)
Remarque générale	Fourré marécageux, exutoire des versants du ravin
Entrée(s) d'eau	Ruissellement diffus (Principal) Sources (Secondaire)
Sorties d'eau	Cours d'eau (Principal)
Fonctions hydrologiques	Régulation naturelle des crues (Intérêt fort)
Fonctions épuratrices	Régulation des nutriments (Intérêt moyen)
Diagnostic hydrologique	Proche de l'équilibre naturel
Espèces végétales	Alnus glutinosa (L.) Gaertn. Eupatorium cannabinum L. Epilobium hirsutum L. Equisetum telmateia Ehrh.
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt moyen) Corridor écologique (Intérêt moyen)
Etat de conservation	Habitat partiellement dégradé
Activités dans la zone	Pâturage (Principal)
Activités autour de la zone	Culture (Principal)
Instruments de protection/classement	Protections diverses Intégré dans la trame verte et bleu
Statut foncier	Propriété privée
Atteintes	Suppression des haies, talus et bosquets (Impact moyen)
Menaces	Aggravation des atteintes
Niveau de menace	Moyen
Fonctions majeures	Hydraulique
Valeurs majeures	Culturelle et paysagère
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014



20/08/2014



4CB\_02677\_0006

Superficie (m²) : 919

Toponyme	La Charmois
Habitat principal	22.12 Eaux mésotrophes
Remarque générale	Mare creusée aux berges à développement naturel
Entrée(s) d'eau	Nappes (Principal)
Sorties d'eau	Canaux/Fossés (Principal)
Fonctions hydrologiques	Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étiage (Intérêt faible)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt moyen) Régulation des nutriments (Intérêt moyen)
Diagnostic hydrologique	Sensiblement dégradé
Espèces végétales	Salix alba L. Typha latifolia L. Eupatorium cannabinum L. Angelica sylvestris L. Epiobium parviflorum Schreb. Solanum dulcamara L. Cirsium palustre (L.) Scop.
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt fort) Corridor écologique (Intérêt moyen)
Etat de conservation	Habitat non dégradé
Activités dans la zone	Pas d'activité marquante (Principal)
Activités autour de la zone	Culture (Principal)
Instruments de protection/classement	Autres Aucun
Statut foncier	Propriété privée
Atteintes	Eutrophisation (Impact faible)
Menaces	Aggravation des atteintes
Niveau de menace	Faible
Fonctions majeures	Biologique
Valeurs majeures	Culturelle et paysagère
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014



20/08/2014



4CB\_02677\_0007

Superficie (m²) : 3687

Toponyme	Ferme de La Charmois
Habitat principal	22.12 Eaux mésotrophes
Habitats secondaires	53.1 ROSELIÈRES 44.1 FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal) Aménagement humain (Complémentaire)
Remarque générale	Etang creusé pour l'agrément. Ancien parcours touristique de découverte naturaliste (Oxygène).
Entrée(s) d'eau	Sources (Principal) ; Ruissellement diffus (Secondaire) Canaux/Fossés (Complémentaire)
Sorties d'eau	Canaux/Fossés (Principal) (Inconnu)
Fonctions hydrologiques	Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étiage (Intérêt moyen)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt fort)
Diagnostic hydrologique	Sensiblement dégradé
Espèces végétales	Mentha aquatica L. ; Lythrum salicaria L. ; Eupatorium cannabinum L. ; Alnus glutinosa (L.) Gaertn. ; Typha latifolia L. ; Phragmites australis (Cav.) Steud. ; Valeriana officinalis L. subsp. repens (Host) O.Bolos & Vigo ; Lycopus europaeus L. ; Salix cinerea L.
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt fort)
Etat de conservation	Habitat non dégradé
Activités dans la zone	Tourisme et loisirs (Principal) ; Pêche (Complémentaire)
Activités autour de la zone	Culture (Principal) Sylviculture (Secondaire) Chasse (Complémentaire)
Instruments de protection/classement	Autres Aucun
Statut foncier	Propriété privée
Atteintes	Création de plans d'eau (Impact fort)
Niveau de menace	Faible
Fonctions majeures	Biologique
Valeurs majeures	Culturelle et paysagère ; Sociale et récréative
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014



01/09/2014



4CB\_02677\_0008

Superficie (m²) : 5481

Toponyme	Ferme de La Charmois
Habitat principal	22.12 Eaux mésotrophes
Habitats secondaires	53.1 ROSELIERES 44.1 FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal) ; Aménagement humain (Complémentaire)
Remarque générale	Etang creusé pour l'agrément Ancien parcours touristique de découverte naturaliste
Entrée(s) d'eau	Sources (Principal) Ruissellement diffus (Secondaire) Canaux/Fossés (Complémentaire)
Sorties d'eau	Canaux/Fossés (Principal)
Fonctions hydrologiques	Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étiage (Intérêt moyen)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt fort)
Diagnostic hydrologique	Sensiblement dégradé
Espèces végétales	Mentha aquatica L. ; Lythrum salicaria L. ; Epilobium parviflorum Schreb. ; Juncus conglomeratus L. ; Juncus effusus L. ; Solanum dulcamara L. ; Typha latifolia L. ; Lycopus europaeus L. ; Iris pseudacorus L. ; Salix alba L. ; Phragmites australis (Cav.) Steud. ; Symphytum officinale L.
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt fort)
Etat de conservation	Habitat non dégradé
Activités dans la zone	Tourisme et loisirs (Principal) Pêche (Complémentaire)
Activités autour de la zone	Culture (Principal) ; Sylviculture (Secondaire) ; Chasse (Complémentaire)
Instruments de protection/classement	Autres Aucun
Statut foncier	Propriété privée
Atteintes	Création de plans d'eau (Impact fort)
Niveau de menace	Faible
Fonctions majeures	Biologique
Valeurs majeures	Culturelle et paysagère ; Sociale et récréative
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014



01/09/2014



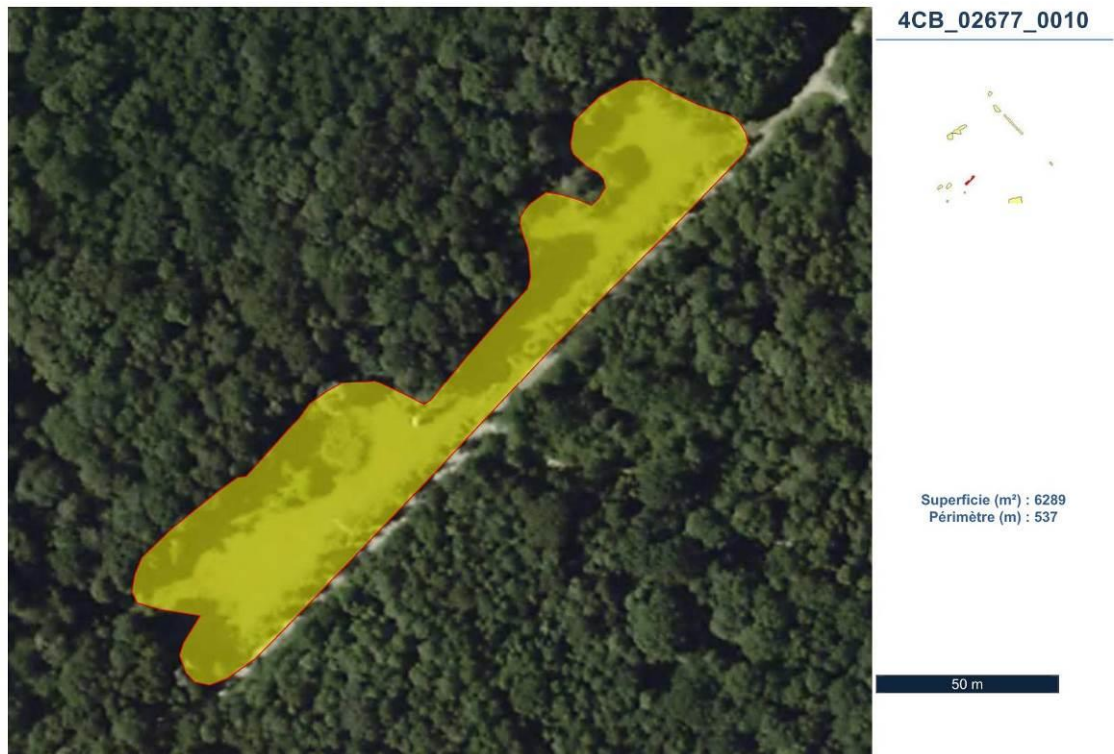
**4CB\_02677\_0009**

Superficie (m<sup>2</sup>) : 603

Toponyme	La Charmois
Habitat principal	22.43 Végétations enracinées flottantes
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal)
Remarque générale	Mare creusée en lisière de bois pour le gibier
Entrée(s) d'eau	Nappes (Principal)
Sorties d'eau	Inconnu (Complémentaire)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt moyen) Régulation des nutriments (Intérêt moyen)
Diagnostic hydrologique	Sensiblement dégradé
Espèces végétales	Salix alba L. Juncus conglomeratus L. Eupatorium cannabinum L. Lycopus europaeus L. Potentilla anserina L.
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt fort)
Etat de conservation	Habitat partiellement dégradé
Activités dans la zone	Chasse (Principal)
Activités autour de la zone	Culture (Principal) Sylviculture (Principal)
Instruments de protection/classement	Protections diverses Intégré dans la trame verte et bleu
Statut foncier	Propriété privée
Niveau de menace	Faible
Fonctions majeures	Biologique
Valeurs majeures	Culturelle et paysagère
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014



01/09/2014



4CB\_02677\_0010

Superficie (m²) : 6289

Toponyme	Bois Couturier
Habitat principal	22.12 Eaux mésotrophes
Habitats secondaires	53.1 ROSELIÈRES 44.9 BOIS MARECAGEUX D'AULNE, DE SAULE ET DE MYRTE DES MARAIS
Critères de délimitation	Végétation hygrophile (Principal) ; Aménagement humain (Complémentaire)
Remarque générale	Etang forestier à développement naturel, Ancien parcours naturaliste Oxygène
Entrée(s) d'eau	Sources (Principal) (Inconnu) ; Ruissellement diffus (Secondaire)
Sorties d'eau	Canaux/Fossés (Principal)
Fonctions hydrologiques	Stockage des eaux de surface, recharge des nappes, soutien naturel d'étiage (Intérêt moyen)
Fonctions épuratrices	Interception des matières en suspension et des toxiques (Intérêt moyen) Régulation des nutriments (Intérêt moyen)
Diagnostic hydrologique	Proche de l'équilibre naturel
Espèces végétales	Lythrum salicaria L. ; Eupatorium cannabinum L. ; Alnus glutinosa (L.) Gaertn. ; Phragmites australis (Cav.) Steud. ; Salix alba L. ; Angelica sylvestris L. ; Rubus caesius L. ; Juncus effusus L. ; Juncus conglomeratus L. ; Typha latifolia L. ; Solanum dulcamara L. ; Lycopus europaeus L.
Fonctions biologiques	Zone d'alimentation, de reproduction et d'accueil pour la faune (Intérêt fort) Support de biodiversité (diversité ou intérêt patrimonial d'espèce(s) ou d'habitat(s)) (Intérêt moyen) Corridor écologique (Intérêt moyen)
Etat de conservation	Habitat non dégradé
Activités dans la zone	Tourisme et loisirs (Principal)
Activités autour de la zone	Sylviculture (Principal) Culture (Secondaire)
Protection/classement	Aucun
Statut foncier	Propriété privée
Atteintes	Enfrichement, fermeture du milieu (Impact moyen)
Menaces	Aggravation des atteintes
Niveau de menace	Faible
Fonctions majeures	Biologique ; Hydraulique
Valeurs majeures	Culturelle et paysagère ; Sociale et récréative
Dernière mise à jour effectuée par	Bouaud Antoine le 25/09/2014



01/09/2014